

MENU DU 29JUILLETau 4 AOUT 2024

	lundi 29 juillet 2024	mardi 30 juillet 2024	mercredi 31 juillet 2024	jeudi 1 août 2024	vendredi 2 août 2024	samedi 3 août 2024	dimanche 4 août 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage de	Salade de	Salades de	Salades de	Salades de	Potage de	Œuf Mimosas
ENTREE	légumes	carottes	lentilles	betteraves rouge	concombres	légumes	Œui Milliosas
VPO	Paupiette de	Escalope de	Steak hachés	Sauté de Porc	Filet de	Bœuf braisé	Roti de
VPO	veau	dinde	Steak Haches	Saute de Poit	poisson		Dindonneau
ACCOMPAGNEMENT	Riz	Gratin de	Haricots verts	Purée de Pdt	Carotte Vichy	Pâtes	Poêlée de légumes
ACCOMI ACINEMI	IXIZ	Courgettes	Tidi icots verts	i diee de i di	carotte vicity	i ates	cordiale
PRODUIT	Fromage	*	St Paulin	Fromage	*	Fromage	Fromage
LAITIER	Tromage		Ji Fautiii	blanc		portion	i i Uillage
DESSERT	Glace	Pêches au	Fruits	Compote	Pâtisserie	Fruits	Nougat Glacée
		sirop	3165				Thought Oldece

DINER	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Soupe au	Potage de	Veloute de	Potage de	Créme de	Potage de
Lég.min.	légumes	Cresson	légumes	poireau et Pdt	légumes	Champignons	légume
VPO	Roulé	Jambon blanc	(Jambon)	Tartine franc-	Quiche au	Roulade de	Tomates farcies
VPO	forestière			comtoise	poireau	volailles	(bœuf)
ACCOMPAGNEMENT	Salade verte	Salade de Pdt	Croque	Salade verte	Salade	Gratin de	Riz
ACCOMPAGNEMENT	Jaiade verte	Salaue de Pul	Monsieur	Jalaue verte	composée	Chou fleurs	KIZ
PRODUIT	Petit suisses	Flan au carmel	*	Fromage	Yaourt	*	*
LAITIER	au fruits	i taii au Caiiiiet			Taourt		
DESSERT	*	*	Banane	Pruneau au	Fruits	Compote	Fruits
DESSERI			Danane	sirop	liuits	Compote	liuits

Menu validé le 17/07/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENU



MENU TEXTURE MIXEE /MIXEE LISSE DU 29JUILLETau 4 AOUT 2024

	lundi 29 juillet 2024	mardi 30 juillet 2024	mercredi 31 juillet 2024	jeudi 1 août 2024	vendredi 2 août 2024	samedi 3 août 2024	dimanche 4 août 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage de	Salade de	Salades de	Salades de	Salades de	Potage de	Œuf Mimosas
ENTREE	légumes	carottes	lentilles	betteraves rouge	concombres	légumes	CEUI MIIIIOSAS
VPO	Veau mixée	Dinde mixée	Steak hachés	Porc mixée	Filet de	Bœuf mixée	Dinde mixée
					poisson		
ACCOMPAGNEMENT	Semoule	Gratin de	Purée d'haricots	Purée de Pdt	Purée de	Polenta	Purée de
	Semoute	Courgettes	verts	ruiee de ruc	carottes	Polenta	Légumes
PRODUIT	Fromago	*	Yaourt	Fromage	*	Fromage	Fromago
LAITIER	Fromage		raourt	blanc		portion	Fromage
DESSERT	Glace	Pêches au	Fruits	Compote Pâtisseri	Dâticcorio	Fruits	Nougat Glacée
	Giace	sirop	Fiults		ratisserie		

DINER	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Soupe au	Potage de	Veloute de	Potage de	Crème de	Potage de
Lég.min.	légumes	Cresson	légumes	poireau et Pdt	légumes	Champignons	légume
VPO	Roulé	lamban blanc	mbon blanc (Jambon)	Tartine franc-	Quiche au	Roulade de	Tomates farcies
VPO	forestière Janibol	Jailiboli blanc		comtoise	poireau	volailles	(bœuf)
ACCOMPAGNEMENT	Purée de légumes	Purée de Pdt	Croque	Purée légumes	Purée de	Gratin de	Semoule
		Pulee de Put	Monsieur		légumes	Chou fleurs	Semoute
PRODUIT	Petit suisses	Flan au carmel	*	Fromage	Yaourt	*	*
LAITIER	au fruits				raourt		
DESSERT	*	*	Banane	Pruneau au	Fruits	Compote	Fruits
			Danane	sirop			

Menu validé le 17/07/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENII



ANNEXE MENU

Nous contacter

Standard: 03 81 62 46 00

 ${\begin{tabular}{l} oxed{ } \end{table}}$ Mail: responsable.cuisine@ch-ornans.fr

Mail: dietetique@ch-ornans.fr

Réferences Reglementaires :

- GEM-RCN, Recommdation nutrition, de JUILLET 2015;
- GEM-RCM, Fiche nutrition de la personne agée, de JUILLET 2015;
- LOI n° 2023-221 : EGALIM III, du 30 MARS 2023;
- PNNS (Programme national nutrition santé) 2019-2023;
- PNA-N (Programme national de l'alimentation et de la nutrition) de SEPTEMBRE 2019;
- IDDSI II (Standardisation internationale des textures adaptées à la dysphagie) de 2019;
- Décret n° 2012-144, du 30 janvier 2012;
- ANSEM Fiche repère sur sécurité alimentaire, convivialite et qualite de vie, de MARS 2018;
- Arrêté du 8 OCTOBRE 2018:
- GBPH (Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène), de NOVEMBRE 2015;
- Le règlement INCO n° 1169/2011 et le décret n° 2015-447 (Allergènes) du 17 avril 2015.

Elaboration des menus

Les menus sont élaborés et validés en collaboration des services **Cuisines/Restauration** et **Nutrition/Diététique** de l'établissement conformément qu'aux réglementations en vigueur ainsi au décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre des services de restauration des établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces menus peuvent toutefois être susceptibles de variations sous réserve des contraintes approvisionnements.

L'Instance de "validation" est la COMMISSIONS DE MENUS (CM). L'Instance de "contrôle" est le COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN).

Légende/Aide à la lecture



= Fait maison





= Repas ou plats/composante végétarien

Les fiches techniques des produits utilisés sont disponible sur simple demande ecrite au prés du service Cuisines/Restauration : responsable.cuisine@ch-ornans.fr

La viande servie est d'origine française (FR) ou européenne (EU).

Les fromages: Comté (AOP), Morbier (AOP/IGP), Mont-d'or (AOP) sont au lait cru.

LABELS ET AUTRES SIGNES DE QUALITÉ:

IGP = Indication Géographique Protégée

AOP = Appellation d'Origine Protégée **MSC** = poisson issu de la pêche durable

BBC = label Bleu Blanc Coeur

VBF / VF = Viande Bovine Française / Volaille Française

HVE = Haute Valeur Environnementale

susceptibles de contenir les allergenes suivant :
La liste des allergènes est périodiquement révisée en fonction des évaluations scientifiques.

Les allergies et les intolérances sont inscrites sur le recueil de goût et prise en

Dans le cadre du réglement INCO, nous vous informons que les repas servis sont

via	la DGCCRF	sous-direction	1 4 de MAI 2019
HOMOTOPORO			

compte lors des préparations.

Allergènes	Exclusions
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales.	Sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose. Maltodextrines à base de blé. Sirops de glucose à base d'orge. Céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.
Crustacés et produits à base de crustacés.	
Œufs et produits à base d'œufs.	
Poissons et produits à base de poissons.	Gélatine de poisson utilisée comme support pou les préparations de vitamines ou de caroténoïdes ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.
Arachides et produits à base d'arachide.	
Soja et produits à base de soja.	 Huile et la graisse de soja entièrement raffinées. Tocophérols mixtes naturels. Phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja. Ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja.
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose).	 Lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. Lactitol.
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.	Fruits à coques utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.
Céleri et produits à base de céleri.	
Moutarde et produits à base de moutarde.	
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2).	
Lupin et produits à base de lupin.	
Mollusques et produits à base de mollusques.	

(A) Plat de substitution sans produit carné et sans porc







Consommez un à deux aliments protidiques par jour (viande, oeuf, poisson)





